



Septembre 2019
Numéro 24

Dans ce numéro

Le point sur notre projet.....	1
Le projet du bercail.....	2
Les ateliers d'élevage.....	4
L'encadrant.....	5
Où en sommes nous?	6
Le pucier	7
La descente d'alpage	8

Des nouvelles du bercail paysan



Notre association est soutenue par



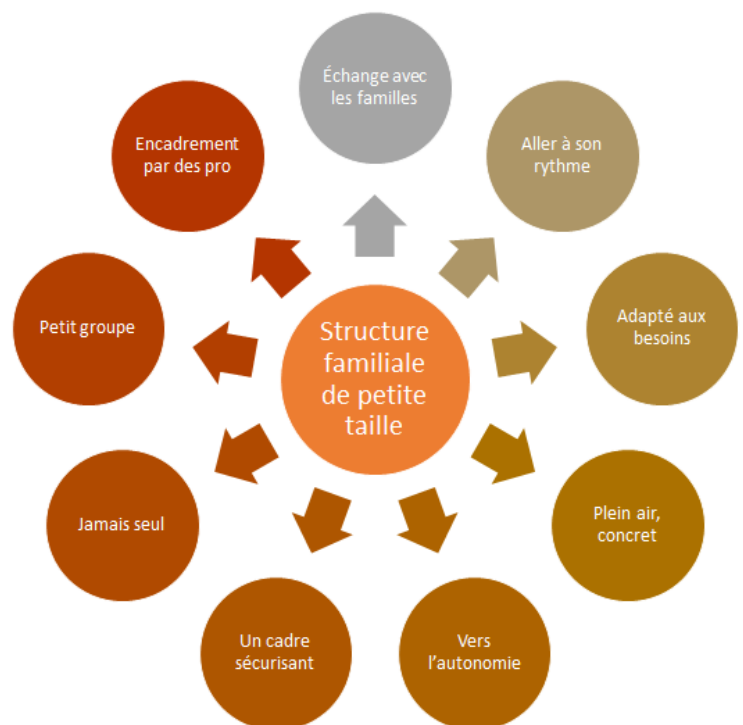
Le point sur notre projet

Profitions de ce journal de rentrée, pour rappeler les fondamentaux de notre projet. Cela nous semble important, pour informer précisément ceux qui viennent de nous rejoindre et pour faire quelques rappels aux plus anciens.

Comme le résume la figure ci-contre, l'objet de notre association est de créer une structure familiale, de petite taille, accueillant peu de personnes à la fois afin de leur proposer des activités agricoles sur la ferme.

Nous souhaitons proposer un cadre sécurisant, accueillant en petit groupe, des personnes adultes ayant des troubles neuro-développementaux encadrées par des professionnels du monde médico-social.

Les activités proposées sur les ateliers animaux de la ferme sont adaptées pour permettre à chaque personne accueillie d'aller à son rythme, tout en favorisant le développement de l'autonomie de chacun.



Le projet du Bercail paysan

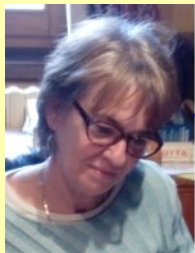
Qui sommes nous?

En gestation depuis septembre 2016, l'association « Le bercail paysan » a été officiellement créée lors de l'assemblée générale constitutive le 1er juillet 2017, à Gillonnay, 1005 route du Dauphiné.

Les membres du bureau sont les suivants :



M. Raymond Riban,
agriculteur,
Président



Mme Anne-Françoise Berger,
comptable au lycée agricole
de La Côte St André,
Trésorière



Mme Martine Croisier,
vétérinaire, formatrice au
CFPPA de La Côte St André,
Secrétaire

L'association « Le Bercail paysan » a pour objet :

- => de créer et gérer une structure juridiquement et pratiquement adaptée à l'accueil résidentiel de 7 personnes adultes avec troubles neuro-développementaux. La durée du séjour variera en fonction du projet de vie des personnes accueillies.
- => de proposer et d'encadrer un accueil en journée de particuliers souffrant de troubles neuro-développementaux et résidant sur notre territoire et/ou de groupes provenant de structures médico-sociales encadrés par leur(s) éducateur(s).

Offrir un cadre de vie familiale, durable et évolutif en fonction des besoins d'accompagnement ; favoriser l'épanouissement et l'autonomie des personnes accueillies ; les aider à être acteurs reconnus de notre société et sur notre territoire sont les objectifs de l'association.

Pour atteindre ces objectifs, l'association s'est donné pour mission de créer un lieu assurant la vie au quotidien des personnes accueillies (pour « vivre ensemble ») et de signer une convention de partenariat avec l'exploitation agricole ayant des ateliers d'élevage adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap (pour « faire ensemble »).

Nous prévoyons une mise en œuvre du projet en deux temps :

- => **A court terme**, la mise en place d'un accueil à la journée ou à la demi-journée sur la ferme ;
- => **A moyen terme**, la création d'un lieu de vie, avec hébergement

Dans tous les cas, l'encadrement sera assuré par des professionnels avec la mission de **Proposer un accompagnement rassurant ...**

Pour cela, ils devront :

- >> Ritualiser les journées pour rendre les événements à venir prévisibles, pour rassurer la personne. Réaliser un emploi du temps personnalisé, exprimé au niveau de compréhension de la personne accueillie, afin de lui permettre d'anticiper la durée des activités (en précisant le début et la fin de chacune d'elles), les changements d'activités,
- >> Instaurer des phases de transition (ex : changer de vêtements en fonction de l'activité à faire) pour favoriser les repères temporels et la nécessité de changer de posture en fonction de l'activité.
- >> Vérifier que l'affichage de l'emploi du temps, des activités, des tâches, de la sécurité, des différents espaces soit visible, compréhensible par la personne accueillie et efficace (adaptation des moyens de communication utilisés à son niveau de compréhension (photos et/ou pictogramme et/ou langage écrit).
- >> Accompagner / encadrer sans assister pour laisser une large place à l'autonomie sans cependant laisser la personne être en échec ou en difficulté.

... mais aussi évolutif et stimulant

- >> adapter les activités et les découper en plusieurs tâches pour permettre une acquisition progressive des gestes à réaliser.
- >> estimer les possibilités de monter en compétence et en autonomie afin d'ajuster les demandes faites aux personnes accueillies au cours du temps. Ne pas uniquement rester figés sur les éléments définis initialement.



Notre devise : **accompagner sans assister**

L'accueil proposé permet de stimuler et de valoriser les personnes accueillies en leur proposant des activités en lien avec l'exploitation et/ou l'atelier transformation/cuisine. Ces activités peuvent être réalisées par la personne accueillie de façon très occasionnelle (ex. un atelier cuisine spécifique ou une journée découverte des activités de l'exploitation) ou tout au contraire de façon très régulière (par exemple : soins aux animaux, ramassage des œufs...). L'accueil proposé permet de mixer les atouts d'un accueil de type familial et les bénéfices d'une structure ayant une ouverture sur l'extérieur en recevant des personnes prises en charge par d'autres structures ou collectivités.

En fonction du projet élaboré avec la personne accueillie et de l'évaluation de ses compétences, de ses besoins, de ses attentes..., les activités liées à l'exploitation peuvent être des temps d'activités d'apprentissage et/ou d'activités maîtrisées.

La journée est rythmée comme une journée "classique", avec des temps de vie quotidienne et des temps où l'accent est mis sur les aspects opérationnels des activités.

Nota bene : Il n'est pas possible de parler de travail car sa définition, dans la société actuelle, revêt un caractère de rentabilité et d'efficacité qui n'est pas le propos des activités proposées. Il est cependant intéressant de ne pas proposer des activités occupationnelles mais bien de construire, avec les personnes accueillies, un ensemble d'opérations à accomplir pour élaborer quelque chose de concret et de valorisant.

La notion d'activité opérationnelle est, pour la personne accueillie, l'exercice qui lui permet d'acquérir la maîtrise d'une tâche ou d'un ensemble de tâches qui s'inscrit dans l'intérêt collectif de la structure d'accueil.

Tous les ateliers d'élevage seront adaptés (de façon évolutive) pour que tout ou partie des tâches puissent être réalisées par les personnes accueillies, encadrées par le personnel du lieu.

Qui sommes nous?

Le conseil d'administration comporte actuellement 9 autres membres, outre les membres du bureau.

Au 1er septembre 2019, l'association réunit **118 membres**.

Parmi eux, on compte des professionnels du monde médico-social qui sont de véritables soutiens et référents pour l'équipe du bercail

Depuis le 19 octobre 2018, l'association est reconnue d'intérêt général.

Les activités proposées

sont essentiellement en lien avec les animaux :

=> Soins journaliers aux animaux : alimentation, paillage, ...

=> Récoltes quotidiennes des produits animaux : les œufs

=> Mises en contenant des produits animaux.

=> Transformation des produits animaux.

Peuvent s'ajouter à ces ateliers :

=> Des activités en lien avec le jardin à destination familiale.

=> Des travaux d'entretien des espaces verts extérieurs.

En fonction de leurs aptitudes et de leurs goûts, les personnes accueillies pourront également être en relation avec d'autres personnes que les encadrants à travers la commercialisation des produits : livraison, point de vente.

Les ateliers d'élevage adaptés de la Ferm'Avenir du Bercail paysan

Les ateliers animaux

»»» 200 brebis allaitantes de race Thône et Marthod



»»»» 250 poules pondeuses



»»»» Des lapines reproductrices



Pour un accueil adapté



Sur la ferm'Avenir du Bercail, les ateliers sont essentiellement des ateliers d'élevage.

Les personnes accueillies sont encouragées à

- => Donner des soins aux animaux (au lieu d'en recevoir elles-mêmes).
- => Etre responsabilisées par rapport au bien-être des animaux (alimentation, hygiène du logement).
- => Prendre plaisir à récolter les produits issus de ces animaux, et éventuellement, à les transformer.

Les ateliers de productions animales sont de taille raisonnable (pas d'intensification) et respectent le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Ces ateliers nécessitent la mise en œuvre de tâches simples, répétitives et peu ou pas mécanisées.

Chaque atelier dispose d'un support de guidance pour la personne accueillie. Ce support présente un découpage de chaque tâche à réaliser. Une tâche (exemple, le ramassage des œufs), est découpée en étapes pour lesquelles il est précisé ce que la personne doit faire. Cela est illustré par des photos accompagnées de phrases simples utilisant le pronom personnel « je » et un verbe d'action appartenant au langage courant. Ce support est adapté en fonction du degré d'autonomie et de compréhension de la personne. Il peut n'être utile à la personne que dans un premier temps, afin qu'elle se familiarise avec l'atelier. Pour favoriser l'accession à une autonomie progressive, on propose éventuellement une guidance physique, mais on limite la guidance verbale.

Les lieux sont clairement identifiés avec une signalétique exprimée au niveau de compréhension des personnes accueillies.

Ces lieux sont évolutifs et peuvent changer de fonction si nécessaire au regard des besoins des personnes accueillies.

Les ateliers sont adaptés pour limiter la fatigabilité et prendre en compte les limites physiques des personnes accueillies : chaise pour se changer, travail en hauteur, l'utilisation de chariot/brouette pour faciliter le transport des produits....

L'organisation de l'atelier prend en compte les particularités sensorielles de chacun : proposer l'utilisation de gants/bouchons d'oreille...

Les ateliers sont conçus pour permettre un travail des personnes accueillies dans de bonnes conditions tout au long de l'année : à l'abri du froid/du chaud/de la pluie...

Notre mission : Former, impliquer et responsabiliser les personnes accueillies dans un cadre d'activités agricoles adaptées et sécurisées.

La posture de l'éducateur/trice Technique

Guider et accompagner

L'encadrant d'une activité doit être clairement identifiable par la personne accueillie : le but est de permettre à la personne d'être rassurée pour qu'elle puisse se concentrer sur ses tâches.

Il met en œuvre, et adapte chaque jour, l'emploi du temps de référence pour permettre la ritualisation des activités et des tâches : le but est de permettre à la personne accueillie d'avoir les repères temporels nécessaires pour éviter les angoisses.

Il accompagne les changements de posture de la personne au cours de la journée : utilisation de vêtement de travail spécifique à chaque activité et en fonction des saisons (chaussures/bottes/combinaison de travail/ veste de cuisine...) : le but est de leur permettre de prendre soin de leur hygiène, leur sécurité et leur santé.

Il décompose les activités et formule des consignes claires et simples. Il propose des aides au suivi de la tâche par la personne accueillie (exemple, utilisation de pince à linge que l'on enlève quand le travail est fait, de fiches à cocher, ...) : le but est de favoriser la perception des tâches à accomplir et l'autonomie dans leur réalisation, mais aussi de permettre aux personnes accueillies de facilement rendre compte du travail réalisé.

Il supervise le travail effectué et prend en compte les difficultés rencontrées : d'une part pour valoriser les efforts, même s'ils ne permettent pas de finaliser la tâche confiée, et intervenir pour encourager si besoin et d'autre part pour adapter le poste si nécessaire.

Si cela s'avère utile, il effectue une guidance physique.

Il prévoit l'évolution dans la complexité et/ou la multiplicité des tâches à réaliser en fonction des capacités spécifiques de chaque accueilli : le but est de permettre une montée en compétence progressive.

Sa mission : proposer un accueil adapté, enrichissant et sécurisant

La sécurité sur le site :

Un plan d'intervention global est rédigé et affiché afin d'être facilement accessible aux accompagnants, mais aussi aux personnes accueillies. Il définit la sécurité d'ordre général sur les deux pôles de la structure. Par ailleurs, un protocole supplémentaire peut être rédigé pour tenir compte des besoins spécifiques des personnes accueillies (ex : prise en charge de la personne lors de crise d'épilepsie...).

=> Le lieu, l'affichage, la signalétique et les zones de sécurité sont adaptés en fonction des particularités de chacun.

=> Les accueillants sont formés aux gestes à adopter en cas de problème, et savent quel protocole utiliser pour protéger.

=> Les zones interdites sont clairement identifiées et délimitées (par exemple par du ruban de chantier).



Où en sommes-nous?

Actuellement, nous consacrons tous nos efforts afin d'ouvrir le plus rapidement possible l'accueil en journée.

Pour cela,

=> nous avons pris contact avec l'entreprise Véritas pour qu'il réalise un diagnostic des aménagements et travaux que nous aurions à réaliser pour être déclaré ERP (Etablissement Recevant du Public) ;

=> des bénévoles de l'association vont aider Raymond et Romain à monter le poulailler mobile qui nous a été livré en kit. Ainsi, nous pourrons réaliser les derniers investissements pour faire les aménagements intérieurs (pondoirs, dispositif d'abreuvement, de distribution de la nourriture...). Ces aménagements seront financés grâce à la subvention que nous a octroyée la fondation caisse d'épargne (qui a déjà permis de financer l'achat du poulailler lui-même) ; Nous pourrons ensuite commander l'achat de poulettes issues de l'agriculture biologique grâce au don du comité d'entreprise de l'entreprise Constellium.



=> nous rencontrons les personnes qui souhaitent être accueillies dans notre structure pour leur présenter plus en détails notre projet et pour apprendre à mieux les connaître afin de nous adapter au mieux à leurs besoins.

=> nous travaillons au financement de l'accueil en journée. Un budget précis a été établi par Anne-Françoise, notre trésorière. Il prend en compte les frais liés au fonctionnement, dont le salaire de l'éducatrice spécialisée responsable de l'encadrement des personnes accueillies.

Attention, notre association n'est pas en mesure de créer un SAJ (Service d'Accueil de Jour) qui est une structure médico-sociale soumise à autorisation par le conseil départemental et qui donne droit à un financement par l'aide sociale départementale (le conseil départemental finance le fonctionnement à travers des « prix journée »). Pour obtenir des places de SAJ, il faut répondre à un appel à projet lancé par le conseil départemental. Or, à notre connaissance, il n'y a pas actuellement d'appel à projet correspondant sur notre territoire. Nous souhaitons créer une structure de droit commun. La prestation qui sera proposée, sera facturée 12euros de l'heure, aux personnes accueillies et leur famille. Nous poursuivons la réalisation de dossiers de demandes de subvention pour limiter le coût de l'heure facturée aux familles. Une plaquette d'information destinée à un large public a été réalisée et sera diffusée très prochainement. Elle est présentée en ce bas de page.

Parallèlement, nous continuons à travailler sur le projet de lieu de vie. Nous rencontrons des associations partenaires.

Avec le soutien de la caisse d'épargne.
Fondation CAISSE D'ÉPARGNE
Une maison et un jardin
Une ferme

LE BERCAIL PAYSAN

Accueil adapté

Ajrtisme (pour les handicap mental)

A la ferme, avec les animaux

Nos objectifs

- Faire découvrir un environnement différent
- Favoriser l'expérimentation et le développement des compétences
- Favoriser le développement des facultés psychomotrices
- Favoriser le développement de l'autonomie
- Favoriser le sentiment de valorisation personnelle
- Aider les personnes accueillies à devenir des acteurs reconnus de notre société et sur notre territoire.

Nos moyens

- Identification claire des espaces
- Pédagogie basée sur les renforçateurs
- Emploi du temps matérialisé
- Support pour favoriser l'autonomie

Accueil en journée ou en demi-journée

- Adultes et adolescents
- Du lundi au vendredi
- 42 semaines par an
- 12 euros de l'heure

Contacts :

06.12.27.50.13
06.26.55.14.17

Des ateliers d'producteurs :
Poulailler

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements :

www.lebercailpaysan.fr

Nous sommes à :
2005 route de Douché - 38200 GILIGNAY

06.26.55.14.17

Le pucier du Bercaïl paysan

Dimanche 1er septembre

Le dimanche 1er septembre a eu lieu le deuxième pucier du Bercaïl paysan. Avec Monique comme chef d'orchestre, accompagnée d'une équipe extraordinaire, nous avons passé une journée exceptionnelle.

Malgré la pluie qui est venue nous perturber en début d'après-midi et la friteuse qui nous a trahis au moment du coup de feu, l'ambiance a été très bon enfant et les bénéfices à la hauteur de l'investissement que nous avons mis dans l'organisation de cette manifestation.

Cette année, des nouveautés : sous l'impulsion de Romain, nous avons proposé à la restauration uniquement des produits frais et locaux. Les diots nous ont été offerts par Jean-Paul Piolat de La Frette, les boulettes de viande et les merguez par Raymond, les pommes de terre, qui ont servi à faire les frites, par Fred Pellet de Gillonnay et les ingrédients du gaspacho, par Romain.

Dès le samedi, une belle équipe de bénévoles a consacré sa journée à préparer au mieux les lieux pour accueillir les exposants dans les meilleures conditions. Cette année, nous avons aussi été beaucoup plus attentifs aux installations de la partie restauration, ce qui a permis aux bénévoles de travailler plus confortablement et plus efficacement. La mise en place d'une caisse unique a permis aussi de gagner en fluidité à la buvette. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis que cette

journée soit à la fois un moment très convivial, mais aussi une manifestation rémunératrice pour l'association.

Petite nouveauté cette année, une tombola était

proposée à tous. Pour jouer, il fallait estimer le poids d'un agneau de la ferme. La personne la plus proche du poids réel a gagné un panier garni. Le poids réel à trouver était 38,100 kg et le gagnant a proposé 38.120 kg. Félicitation à lui.

Le panier est un don de madame Dégardin. Les produits qu'il contient ont été offerts par des partenaires généreux :

=> Jean-François et Sandrine Gourdain, de la ferme des templeiers à St Siméon de Bressieux (farine de blé)

=> Mathieu Point, de Pajay (lentilles sèches et farine de lentilles)

=> Marie-Agnès et Jean-Louis Abel de Penol (produits à base d'escargot)



=> Maurice et Henriette Giron, Saint Appolinard (huile de noix)

=> Noélie Juge, couleur planète sur facebook, de Mieussy (produits en tissu, esprit « zéro déchet »)

=> Romain Pureau de Gillonnay (légumes du jardin)
Qu'ils en soient tous remerciés.

Sur la ferm'avenir du Bercaïl paysan

La fin des vacances pour les brebis

Alors qu'elles étaient parties depuis le 3 juin à l'alpage, les brebis et leurs agneaux vont rentrer au bercail le 10 septembre. Elles ont donc été parties 100 jours de Gillonnay, gardées durant cette période par Chloé et Julien, avec les autres animaux du groupement pastoral.



Tout s'est bien passé cet été, l'herbe était bonne et le loup n'est passé qu'une fois.



Julien et Chloé dans l'alpage

Le 1^{er} septembre le troupeau est redescendu dans la vallée où il restera encore quelques jours avant de rentrer définitivement à la ferme le 10 septembre.

Les brebis vont retrouver les béliers. Quant aux agneaux, ils sont à disposition de celles et ceux qui voudront se régaler.



La fin de la descente

Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260
Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaïlpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17



Un agneau dodu qui n'attend que les gourmets.

